



Victoire dans les coulisses de l'Opéra National de Lyon

L'Opéra National de Lyon a été élu meilleure maison d'opéra par les Opéra Awards 2017. Cette récompense nous réjouit car elle révèle l'excellence des savoir-faire et la rigueur des salariés qui font aussi la qualité de cette grande maison. Malheureusement, depuis des années les personnels techniques et artistiques qui subissent la mauvaise gestion sociale et humaine de l'établissement, ne sont récompensés de leurs sacrifices et efforts que par du dédain et des réductions budgétaires. Les dernières révélations concernant le montant des notes de frais de Monsieur Serge Dorny (le directeur) n'en sont que plus révoltantes !

Devant l'échec des négociations précédentes, la Fédération du Spectacle (FNSAC-CGT), l'UGICT CGT et la CGT ville de Lyon, ont déposé un préavis de grève commun pour réclamer le respect de la convention collective et du droit du travail pour tous les salariés, ainsi que la rédaction d'un protocole portant sur des revendications salariales, de santé et d'organisation du travail.

Suite à un bras de fer d'une semaine, les salariés de l'Opéra National de Lyon ont enfin obtenu gain de cause, notamment :

- La signature des contrats par la direction dès l'embauche.
- Le respect de la convention collective pour les artistes lyriques intermittents du chœur et la fin du lissage des rémunérations.
- La mise en place d'un grand chantier collectif pour l'amélioration des conditions de travail, où les personnels amèneront leurs savoir-faire et leurs revendications afin de sortir du mieux que possible de cette organisation du travail pathogène. Un bilan sera fait fin septembre pour mesurer la capacité d'écoute de la direction.
- La mise en place d'une revalorisation des postes pour les salariés intermittents des services techniques
- Une augmentation des salaires pour les salariés permanents et intermittents à répartir et moduler lors de la Négociation Annuelle Obligatoire pour rehausser notamment les plus bas salaires.
- Une négociation de la courbe de carrière des artistes permanents de l'orchestre et du chœur

Cette victoire est due à la forte mobilisation unitaire de tous les personnels de l'Opéra, qu'ils soient agents public, permanents de droit privé ou intermittents, des services artistiques, techniques et administratifs.

Les syndicats SAMPL/SNAM-CGT, SFA-CGT, SYNPTAC-CGT, UGICT ville de Lyon et CGT Ville de Lyon ont travaillé pendant des mois avec les salariés pour construire cette union et les revendications, partager une intelligence collective qui a permis de faire face aux pressions de la direction et d'obtenir un protocole prenant en compte les problématiques de chaque service.

Plus de 100 salariés ont participé à chaque AG, ainsi la parole a circulé, s'est libérée et des réseaux par service se sont mis en place pour être désormais plus réactifs.

Ils restent aujourd'hui vigilants et mobilisés afin de s'assurer du respect du calendrier d'application et des modalités de mise en œuvre de ce protocole.

S'il fallait une preuve que l'union fait la force, l'Opéra National de Lyon est celle-là.

Paris, le 22 juin 2017.

Pour vous tenir informés à tout moment de l'actualité sociale, notre Fédération met à votre disposition : son site

Internet au www.fnsac-cgt.com - Email : cgtspectacle@fnsac-cgt.com

FNSAC 14-16, rue des Lilas 75019 PARIS – Tel. : 01 48 03 87 60